



GRANDE ENQUÊTE ESPACE DE TRAVAIL PARTAGÉ (TIERS-LIEU*) ! Nous avons besoin de votre avis !



Entrepreneurs,

Besoin de calme, de concentration et de dissocier vie privée et vie professionnelle ?

Salariés,

Vous faites chaque jour de longs déplacements pour vous rendre sur votre lieu de travail ?

Et s'il y avait près de chez vous un lieu avec des bureaux pour exercer votre activité ?

Vous aimeriez vivre et travailler sur le territoire ARCHE Agglo ?

L'espace de travail partagé (tiers-lieu*) est la solution idéale !

*espace de travail autre que le domicile ou le bureau. Parfois appelé «coworking» dans sa configuration en espace ouvert, il offre généralement des espaces privatifs propices à la concentration.



Participez à l'enquête :

(Du 23 Janvier au 20 février 2019)

www.archeagglo.fr/travailler-autrement

CONTACT & INFORMATIONS :

ARCHE Agglo - Direction de l'Economie, Estelle PLAGNE

Tel: 04.26.78.78.78 - e.plagne@archeagglo.fr